

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b>  Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		<b>CALVADOS</b>
		Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>MICHEL BOISSEL – TRAVAUX POUR LE  REEMPLACEMENT D'UNE CHAMBRE DE TIRAGE –  RUE DE LA CHAPELLE  ARRETE N° 2024/132</b>		

**LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 31 mai 2024 de la société MICHEL BOISSEL sollicitant la Ville pour des travaux à effectuer pour le compte de ORANGE – travaux de remplacement d'une chambre de tirage – rue de la Chapelle à Ifs ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des différents usagers et de régler la circulation dans l'emprise du chantier ;

**ARRETE**

- Article 1 :** La société MICHEL BOISSEL est autorisée à procéder, à partir du 12 juin 2024 et pour une durée de 10 jours, à des travaux relatifs au remplacement d'une chambre de tirage – rue de la Chapelle à Ifs.
- Article 2 :** Afin de permettre la réalisation des travaux, le dépassement sera interdit aux abords du chantier et la circulation se fera sur une chaussée rétrécie par la mise en place d'un alternat manuel.
- Article 3 :** La société MICHEL BOISSEL est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société MICHEL BOISSEL devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
  - La Police Municipale d'Ifs ;
  - La société MICHEL BOISSEL ;
  - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
  - KEOLIS ;
  - Le SDIS. |

Fait à Ifs, le 3 juin 2024



**Le Maire,**

**Michel PATARD-LEGENDRE**